



Date limite le 15 juin 2017

# Aide aux revues 2017, à vos dossiers !

**Le prochain appel à projets pour l'aide à la publication des revues portée par la Région est fixé au 15 juin 2017.**

Depuis plus de dix ans, la Région a mis en place, avec la collaboration de l'Arald, un dispositif destiné à soutenir la publication des revues de création et de savoir : littérature, patrimoine culturel, arts, sciences humaines et sociales.

Les revues peuvent ainsi bénéficier d'une aide à la publication après l'avis positif d'une commission annuelle d'experts en charge d'examiner les demandes. Ces dernières doivent impérativement être déposées avant le 15 juin 2017 au plus tard. La date de la commission sera annoncée ultérieurement.

Pour toute première demande, il est nécessaire de contacter le service Livre de la Région ou la mission Économie du livre de l'Arald.

Retrouvez le détail du dispositif, les conditions d'éligibilité, la composition des dossiers ainsi que les documents à télécharger [ici](#).